

Par SDE

Le 25 novembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Détermination par la Régie de l'énergie du taux d'indexation du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la *Loi sur Hydro-Québec* applicable au 1^{er} avril 2023
Votre dossier : R-4211-2022
Notre dossier : LTG07130 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité dépose les informations demandées au paragraphe 10 de la décision D-2022-126 dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/gm